



## CONCOURS P-008-26-27

### CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN RESSOURCES MATÉRIELLES

Lieu de travail :	Centre de formation professionnelle
Statut :	Poste régulier
Heures de travail :	35 heures par semaine
Supérieur immédiat :	La direction du centre
Entrée en fonction :	Le ou vers le 11 mai 2026

#### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou de conseiller en ressources matérielles comporte plus spécifiquement la gestion de projet, des fonctions d'analyse, de planification, d'évaluation, d'élaboration, de réalisation, de contrôle, de conseil, de développement et de recherche en lien avec la mécanique d'engins de chantier, de la gestion de l'énergie, de la gestion des espaces, de la sécurité et des mesures d'urgence, et du développement durable.

#### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Analyse et planification des besoins : Analyse les besoins en mécanique d'engins de chantier, au maintien des actifs (l'entretien, la réparation, le remplacement et l'optimisation de la flotte de véhicules), participe à la préparation des devis, contrats et ententes liés à l'entretien ou à l'acquisition d'équipements mécaniques;
- Gestion de projet : Participe à la conceptualisation des projets, évalue les coûts, les échéanciers, les ressources et les risques, propose des solutions et formule des recommandations aux instances concernées;
- Coordination technique et opérationnelle : Coordonne, élabore, met en œuvre et assure le suivi de programmes d'entretien préventif et correctif des machines, coordonne les activités du garage avec les départements utilisateurs, les responsables de chantiers et les autres services concernés;
- Supervision et contrôle : Supervise les travaux liés à la mécanique d'engins de chantier. Voit à la répartition et au suivi des travaux du personnel affecté au garage ou contractuel lié à son secteur d'activité, s'assure de l'efficacité des opérations, assure le respect des normes, budgets, échéanciers, exigences de santé et sécurité, ainsi que le contrôle administratif et financier des projets;
- Conformité et expertise-conseil : Veille à l'application des lois, règlements, politiques, normes et standards (incluant le développement durable) et conseille le personnel d'encadrement, établissent et maintiennent des relations avec les fournisseurs, négocie les prix, services et conditions, analyse les soumissions et formule des recommandations;
- Suivi, documentation et amélioration continue : Assure la reddition de comptes, la production et l'archivage des documents, l'inspection des installations et la machinerie, l'Élaboration d'entretien préventif et participe à la planification des investissements (effectue le suivi des coûts d'entretien et de réparation, l'identification de mesures d'optimisation et de réduction des coûts.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

#### Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif;
- ❖ Avantages sociaux compétitifs;
- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 31,48\$ et 57,75\$ selon expérience;
- ❖ Programme d'aide aux employés;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

#### DATE LIMITE POUR POSTULER :

3 mai 2026, à 16 h

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **en prenant soin d'inscrire le numéro du concours** via le lien suivant :

**POSTULEZ ICI**

## CONCOURS P-008-25-26 (suite)

### CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN RESSOURCES MATÉRIELLES (suite)

#### QUALIFICATIONS REQUISES

##### Scolarité

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Les personnes ne détenant pas la scolarité requise pourraient être considérées, sous réserve de certaines conditions.

##### Expérience

- Un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente;
- Une expérience significative en mécanique d'engins de chantier.

### **SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES**

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.